

ne semble l'indiquer. Je n'ai pu rencontrer encore aucun livre portant un *ex-libris* de la Cour des Monnaies, de la Sénéchaussée et du Présidial. Mais, à côté du palais de Roanne, dans l'hôtel *Fléchères*, se trouvait une bibliothèque publique dont les magistrats pouvaient aussi disposer. Cette collection eut pour fondateur Pierre Aubert, avocat et ancien échevin, qui s'était plu à se former une bibliothèque particulière considérable. Par acte du 22 mai 1734, il en fit don au Consulat, à la condition qu'elle serait publique après sa mort.

Le prévôt des marchands la fit transporter à l'hôtel *Fléchères*, et elle fut ouverte au public le lundi et le jeudi de chaque semaine.

Antoine Chappe, avocat au Parlement, ancien échevin, en fut nommé le conservateur. Plus tard, il dressa les magnifiques inventaires de la ville.

M. François Deschamps, avocat au parlement, écuyer, conseiller et procureur du roi en la Maréchaussée générale de Lyonnais, Forez et Beaujolais, ancien échevin, reçut les fonctions d'*adjoint* et *garde* du cabinet des médailles ;

François Deschamps est aussi une de nos célébrités et l'un des hommes les plus utiles de la cité.

On sait qu'après avoir rempli, avec le plus rare dévouement, la pénible charge d'administrateur de l'hospice de l'Aumône générale, il fit les inventaires des archives de cette maison, gratuitement, et consacra plusieurs années à ce pénible travail, qui restera comme un monument.

M. Chappe avait été nommé conservateur de la bibliothèque publique de la ville, en 1753. Alors la ville « pro-rogea pour dix ans le traitement de 4,500 livres dont noble François Deschamps avait joui jusqu'alors, en qualité d'antiquaire et de garde du cabinet des médailles de la ville, pour le dédommager, entre autres, de la privation de l'emploi donné à Marc-Antoine Chappe, de conservateur de la bibliothèque publique, du logement et de la somme qui avait été allouée, pendant six ans, pour la confection du catalogue des livres de cet établissement dont il restait néanmoins sous-bibliothécaire. » (Arch. de la ville, BB. 320.)

Cette bibliothèque était assez considérable, mais que devint-elle au moment de la Révolution ? La laissa-t-on à l'hôtel de *Fléchères* pour devenir la propriété du tribunal